



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD du 02 septembre 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de ce CTSD,

Au soir de ce premier jour de la rentrée 2021, on peut mesurer certains éléments favorables :

- une grande majorité de personnels est aujourd'hui vaccinée à l'image de leur ténacité sans faille pour obtenir une priorité vaccinale au printemps dernier et une forte motivation durant l'été.
- le ministre a pris en compte les demandes répétées des personnels quant à l'anticipation indispensable du protocole et la nécessité d'une graduation à différents niveaux applicable nationalement comme localement
- le ministre a également confirmé la volonté d'organiser une campagne de vaccination des élèves dès 12 ans sur le lieu de scolarisation en précisant que les actes seront gérés par des professionnels extérieurs, répondant ainsi aux demandes des personnels de ne pas voir leurs missions alourdies
- le ministre accorde enfin de l'importance à la qualité de l'air même s'il reste très imprécis sur les moyens alloués aux collectivités locales pour parvenir à mesurer et améliorer

Cependant, chaque annonce ou clarification du ministre répond souvent très, trop rapidement aux nombreuses questions que pose chaque point du cadre sanitaire. La visibilité permise par un protocole annoncé plus tôt qu'à la rentrée précédente, un protocole renforcé par la vaccination des personnels et des élèves, ne doivent en rien occulter l'état toujours inapplicable de certaines mesures pourtant essentielles pour la protection de tous, telles que le non-brassage dans de nombreuses écoles ou établissements ou encore la garantie d'une aération suffisante.

De nombreux éléments restent encore à mettre en œuvre pour que les conditions optimales de cette rentrée soient réunies :

- des moyens en remplacement pour pallier les absences inévitables de personnels liées à l'épidémie et des moyens de vie scolaire pour mettre en place les différents aménagements imposés par le cadre sanitaire ;
- une planification des livraisons du matériel de protection ;
- un équipement en matériel pour la qualité de l'air, notamment sur les lieux de restauration où le port du masque n'est pas possible en permanence (capteurs de CO₂ et purificateurs) ;

- un vrai accompagnement de la santé physique et psychologique des personnels notamment par une étude d'impact de la crise avec a minima une visite médicale par personnel ;
- des préconisations accompagnées d'un soutien financier à l'attention des collectivités locales en matière de rénovation et d'aménagement des locaux (point d'eau, toilettes, coin repas des personnels, signalisation des sens de circulation...) ;
- une politique volontariste de mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (Duerp), voire parfois leur rédaction intégrale.

Dans l'Eure

Presque 1500 élèves en moins sont annoncés dans le département en cette rentrée 2021, pour une dotation nulle. Vous nous aviez annoncé au printemps par vos mesures, éviter 67 fermetures. Tout devait donc se dérouler au mieux dans les écoles aujourd'hui.

Or, C'est une rentrée marquée par l'inquiétude. Le variant Delta a montré sa très forte contagiosité. Pour les personnels comme pour les élèves, cette nouvelle rentrée sous Covid pèse lourdement sur le moral.

Le cadre sanitaire de rentrée annoncé par le ministre de l'Éducation nationale en cours d'été et récemment modifié laisse beaucoup de questions en suspens,

A l'issue du dernier CTSD, vous nous aviez indiqué vos priorités : améliorer le E/C, ouvrir des postes de CPC, réabonder la brigade de remplacement et de formation et améliorer les décharges de direction à la fois suite aux directives ministérielles ainsi qu'en REP et REP+.

Nous observons donc que la baisse des E/C semble se confirmer, mais les fermetures de classes annoncées, le manque de moyens suffisants en remplaçants, (qui ne compensera pas encore les pertes de l'an passé) et le fait que plus aucune marge ne soit possible pour les écoles qui connaissent une évolution d'effectif depuis juin, ne nous rendent pas optimistes pour les conditions d'enseignement de cette rentrée 2021.

L'incertitude qu'elle entraîne pèse lourdement sur les collègues en terme d'accompagnement humain.

L'Unsa Education s'interroge, toujours sur la continuité des 8 départs en formation CAPPEI prévus l'an passé dans les mesures déjà annoncées qui n'apparaissent plus aujourd'hui.

Sur la direction d'école, vous nous annonciez l'application des prérogatives ministérielles en allouant 11,5 ETP aux nouvelles décharges. Nous en prenons acte et rappelons l'importance de ces temps nécessaires d'accompagnement des équipes, des parents, enfants et tous les personnels au bon fonctionnement des écoles.

C'est une première étape qui nécessite d'être poursuivie au cours des prochaines années. Le SE-Unsa rappelle qu'il a présenté au ministre un plan de montée en charge sur 5 ans concernant l'augmentation des différents régimes de décharge et rappelé l'exigence d'une assistance administrative telle qu'elle est toujours prévue

par le protocole de 2006, voire, pour les directrices et directeurs des plus grosses écoles, d'une nouvelle aide statutaire à créer.

En période de crise sanitaire et d'extrême tension budgétaire, nous savons et vous devez entendre que la tension est vive dans les écoles. Nous considérons qu'au regard du manque de lisibilité dans l'avenir tous les moyens disponibles doivent être affectés dans les classes, sur le terrain, pour atténuer les effets dévastateurs que la pandémie fait peser sur l'école, les élèves et les personnels.

L'année scolaire 2021-2022 s'annonce compliquée. Nous ne sommes pas encore sortis de la crise liée à la Covid et les enseignants devront faire face à des acquis fragiles qui fausseront les enseignements que l'on peut tirer du processus évaluatif national. Le bénéfice du dédoublement des classes de grande section ne sera connu que dans les années à venir, s'il existe. En attendant, moins de pression et une réelle confiance sont attendues. Une évaluation de la politique ministérielle sera aussi nécessaire, car à la lumière des résultats des évaluations nationales, la justice sociale que l'on pourrait attendre de l'école de la République est loin d'être démontrée.

En conclusion pour le SE-Unsa

La dotation de postes 2021 pour le 1^{er} degré a permis un rattrapage nécessaire. Malheureusement, elle n'est pas à la hauteur des besoins, qu'il s'agisse du recrutement de personnels spécialisés en Rased, de personnels pour la gestion des PIAL, d'enseignants référents pour suivre la scolarité des élèves en situation de handicap, ou encore du renforcement indispensable des moyens de remplacement. L'année scolaire 2021-2022 s'annonce déjà comme une année sous tension.